Cours d'AEGAT conçus par monsieur BENALIA F.

Docteur de l'Université François Rabelais de Tours -France- Enseignant à l'USTHB.



2. LES ESPACES RURAUX:

Thème N° 3 : Les paysages ruraux.

Définitions:

Il n'est pas possible de donner à l'espace rural une définition quantitative universelle. En revanche, dans chaque pays, il est possible de définir des critères, des niveaux quantitatifs (densité de population et de services, poids des agriculteurs, pourcentage de couverture végétale) qui permettent de délimiter un espace que l'on considèrera comme rural.

Toutefois, l'espace rural se caractérise généralement par :

- ♦ Une densité de population relativement faible.
- ◆ Par un paysage à couverture végétale prépondérante (champs, prairies, forêts, autres espaces naturels).
- ♦ Par une activité agricole relativement importante, du moins par les surfaces qu'elle occupe.

Distinction entre ville et campagne :

La méthode la plus courante consiste à fixer une taille limite entre ville et campagne, limite qui varie cependant sensiblement d'un Etat à l'autre.

Le seuil des 2 000 habitants par unité administrative de base (la commune pour la France, par exemple), le plus utilisé, a été choisi dans des pays aussi différents que la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas (Europe), l'Ethiopie, le Liberia (Afrique), le Honduras, la Bolivie, Cuba (Amérique latine).

La limite très voisine de **2 500 habitants**, elle aussi fréquente, est utilisée aux **Etats-Unis**, au **Mexique**, au Venezuela, à Porto-Rico, au Bahreïn.

Le seuil des **5 000 habitants** est retenu dans plusieurs pays d'Afrique (Cameroun, **Soudan**, Tchad) ainsi qu'en **Inde**, en **Iran**.

La limite peut cependant monter jusqu'à **10 000 habitants** (**Sénégal, Jordanie, Portugal**) et même à **50 000 au Japon**.

Pour tomber à **1 000 habitants au Canada**, en Nouvelle-Zélande, en **Irlande**, à 500 en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à 400 en Albanie et à **200** dans les pays **scandinaves**.

Certaines définitions étrangères intègrent d'autres critères, en plus de la taille : il y a la nature des activités (pourcentage d'actifs agricoles relativement élevé par exemple), densité maximum de population (390 habitants/km² en Inde), manque de certains équipements (au Cameroun, en Inde).

Enfin, les critères sont parfois purement administratifs : les chefs-lieux d'un certain niveau peuvent être considérés comme des villes, quelle que soit leur population, ou bien l'administration dresse elle-même la liste des villes (plusieurs pays africains, ainsi que la Hongrie).

Les principaux critères de classification des unités urbaines retenues dans le recensement de 2008 (en Algérie) par l'ONS sont : la taille de l'agglomération qui doit dépasser les 5000 habitants, le rang administratif et la proportion de l'activité agricole. La notion d'espace rural est donc floue et varie d'un pays à l'autre.

I. MORPHOLOGIE ET STRUCTURES AGRAIRES:

1) Trois types « d'usage » de l'espace rural :

On distingue généralement trois types d'usages de l'espace rural (avec comme définition l'espace à dominante rurale selon sa définition de 1999):

♦ La campagne cadre de vie (ou résidentielle) :

Celle que choisissent les citadins qui viennent s'installer dans les espaces périurbains, impliquant un étalement de la population autour des villes et donc une logique volontariste de transfert d'équipements vers ces nouvelles populations. Cependant, cette organisation des campagnes autour des villes peut nuire au développement des premières, dans un contexte où les secondes ont leur organisation propre.



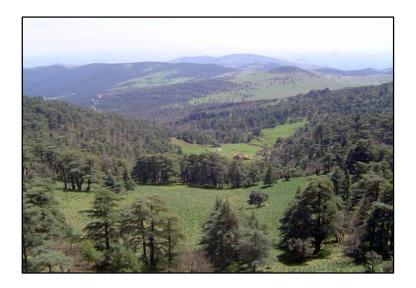
♦ La campagne ressource :

Est une campagne productive, à la fois de produits agricoles et de biens industriels.



♦ La campagne nature :

Inclut les espaces naturels plus ou moins protégés, comme les parcs nationaux et régionaux, les réserves diverses...etc.



2) Trois types de « dynamiques » des espaces ruraux :

Les espaces ruraux peuvent également être classés selon leur dynamisme :

- ♦ Les espaces périurbains : très dépendants des villes pour les emplois comme pour les commerces et les services, connaissent une croissance démographique encore rapide malgré un ralentissement récent et un rajeunissement de leur population.
- ♦ Les espaces ruraux vivants : plus ou moins éloignés des villes, gardent un certain équilibre démographique grâce au tourisme ou à des industries traditionnelles adaptables ou à des industries agro-alimentaires récentes soutenues par une agriculture dynamique.
- ♦ Les espaces ruraux profonds (ou fragiles) : sont au contraire, éloignés des villes, gardent un accès difficile aux services publics, une couverture en téléphonie mobile insuffisante, des temps d'accès aux réseaux de transport rapides encore longs. Ces espaces ruraux profonds voient leur population vieillir, et connaissent un certain déclin démographique, avec l'accueil important de retraités.

3) Enjeux:

« Des comportements des ruraux de plus en plus urbains, et un regard des citadins sur l'espace rural devenu positif. »

L'image d'un monde rural replié sur lui-même, d'un mode de vie rural particulier et autonome n'est évidemment presque plus de mise. Les ruraux dans de nombreux pays se sont ouverts sur la planète entière par l'intermédiaire de la télévision (la quasi-totalité des ménages en est dotée et les ruraux sont des téléspectateurs particulièrement assidus), de l'internet (même si ce média est encore moins utilisé qu'en ville), des voyages et ouvertures de routes, etc.

Cette ouverture sur le monde, cette mobilité des hommes et des idées impliquent une mutation des comportements et des représentations à la fois chez les ruraux et chez les citadins. Dans certains pays développés, les comportements spécifiquement ruraux n'existent plus vraiment.

L'image, plutôt négative, que les ruraux avaient traditionnellement d'eux-mêmes et de la campagne (retard, isolement, etc.) s'est inversée : ils sont fiers aujourd'hui d'habiter la campagne, de bénéficier du calme, de la nature, du "bon air" et regardent avec une certaine condescendance les citadins soumis, selon eux, au bruit, à la pollution, à l'insécurité, à l'entassement ...

L'image négative que les citadins avaient traditionnellement de la campagne s'est inversée également : Celle-ci est devenue symbole d'identité à défendre, de patrimoine à valoriser, de nature et de paysage à conserver, de calme et de sécurité à préserver.

Les politiques agricoles règlent plus que jamais la vie et le revenu de nos agriculteurs. L'orientation vers une agriculture moderne et plus durable, a amené ces derniers, dans certains cas, à utiliser des techniques plus respectueuses de l'environnement (ex : l'élimination des pesticides).

L'exemple de la Politique Agricole Commune (PAC) en Europe :

C'est une politique **mise en place** à l'échelle de l'Union Européenne (**UE**) **depuis 1962, fondée sur** des mesures de **contrôle des prix et** de **subventionnement**, visant à moderniser et développer l'agriculture. **Les objectifs de la PAC sont :**

- ♦ D'accroître la productivité de l'agriculture.
- ♦ D'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole.
- ♦ De stabiliser les marchés.

- ♦ De garantir la sécurité des approvisionnements.
- ♦ D'assurer des prix raisonnables aux consommateurs...

